

# Pass'Loisirs

## Voujeaucourt 2024 - 2025

Le CCAS de Voujeaucourt offre un chéquier d'une valeur de 45€, qui permet de régler tout ou une partie de l'adhésion dans un club ou une association sportive ou culturelle (hors Accueil de Loisirs).

Sont concerné(e)s les enfants de Voujeaucourt :

- ayant entre 3 et 16 ans et dont les familles ont un quotient familial inférieur ou égal à 800€
- pratiquant une activité dans les associations et/ou clubs sportifs locaux prioritairement, ou commune voisine si l'activité n'est pas représentée sur Voujeaucourt.

**Renseignements et retraits des dossiers au CCAS**

